

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU HAUT-RHIN

**31 AL 1**  
**FONDS DU COMMISSARIAT DE POLICE**  
**DE MASEVAUX**  
**(1870-1875)**

En 1870, il s'occupe uniquement du canton de Masevaux. En 1872 ou 1873, les commissariats de police de Masevaux et Cernay sont réunis ; le siège est fixé à Masevaux. Suite à une pétition des maires du canton de Cernay, le commissaire s'installe à Cernay à partir du mai 1875. Le canton de Masevaux est du ressort du commissariat de police de Thann à partir du 15 novembre 1891, puis à nouveau du commissariat de Cernay à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1896.

*pas de documents*